



Suite au CTSD du 21 septembre 2016 , la brigade des douanes d'Agen fermera le 22 septembre 2018 avec transfert de ses effectifs vers Arcachon .

L'Administration reste sur son projet de fermeture d'une brigade qui, pourtant, a d'excellents résultats sur différentes matières de fraude dans le cadre de ses missions de service public. Ce projet instaure une zone blanche de contrôle . Ainsi, la RN21 ne sera plus un vecteur de contrôle.

Les parlementaires, le Conseil départemental , l'agglomération d'Agen , et plus de 80 communes du Lot et Garonne s'opposent à cette fermeture et ont voté des motions pour le maintien . Malgré cela, l'Administration des douanes reste sur son projet de fermeture.

Lors de son discours devant le Parlement, le 16 novembre 2015, suite aux attentats du Bataclan, le Président de la République, François HOLLANDE, a indiqué la création de 1000 postes de douaniers .

Malgré cette annonce en trompe l'oeil, le 21 septembre 2017 , le compte à rebours de la fermeture de la brigade des douanes d'Agen commencera.

Déjà, avec les départs légitimes en retraite de nos collègues , les effectifs de cette unité diminuent , ce qui handicape notre action de lutte contre la fraude .

Le 23 septembre 2017 , les agents de la brigade des douanes d'Agen appellent les élus , les citoyens, les consommateurs , les douaniers à venir manifester pour le maintien de leur brigade.

L'intersyndicale douanière soutient cette initiative et appelle les douaniers , les élus , les usagers , les citoyens a venir manifester en nombre le 23 septembre 2017 place de la préfecture à Agen à 10h30.

L'intersyndicale douanière soutient et demande la tenue d'une réunion à la préfecture du Lot et Garonne avec des représentants de l'Administration , des représentants du personnel , les parlementaires et des représentants des maires pour évoquer l'utilité du maintien de la brigade des douanes d'Agen .

L'intersyndicale douanière revendique une implantation équitable des services publics sur l'ensemble du territoire et exige l'arrêt de toutes les suppressions de services et d'effectifs et la fin du démantèlement du service public douanier.